



LE PETIT SAINT PÈROIS



BULLETIN MUNICIPAL - N°32 - SEPTEMBRE 2018

Le mot du Maire

Le 11 novembre 2018, sera célébré le centenaire de la fin de la 1ère guerre mondiale. Une journée particulière qui ne doit pas nous faire oublier les atrocités d'une guerre sans précédent.

Chacun d'entre nous a eu un grand-père ou arrière-grand-père qui a été sur le champ de bataille. Beaucoup n'en sont pas revenus laissant leur jeunesse et leur vie au nom de la patrie.

Alors, en ce 11 novembre 2018, prenons le temps de nous rassembler autour du monument aux morts de notre Commune pour leur rendre l'hommage qu'ils méritent.

En juillet dernier, nous avons su manifester notre joie pour une coupe du monde en agitant des drapeaux tricolores. Le 11 novembre 1918 fut aussi un grand moment de soulagement et de joie mais aussi certainement de douleur et de tristesse pour les familles endeuillées par 4 années de guerre.

Cent ans après, il nous appartient de ne pas oublier. Aussi, j'appelle tous les Saint Pérois à manifester leur reconnaissance en pavoisant chacun à leur manière la Commune du drapeau français en signe de souvenir et de mémoire pour un hommage à ceux qui sont tombés sur le champ de bataille dans la fleur de l'âge. « A nous le devoir de mémoire, à eux l'immortalité ».

Avec tout mon dévouement.
Patrick Foulon

L'édito

Qui est-il ?

Il est parti le vendredi 31 août à 18h00 de Chamonix, il est revenu au même endroit le dimanche 2 septembre à 11h00 après avoir parcouru les 170.1 km de l'UTMB (Ultra-Trail du Mont-Blanc), tout cela à pied en courant, en marchant enfin bref en ne ménageant pas sa peine mais aussi son plaisir. Il a réussi son objectif : « terminer ». Faire tous ces kilomètres, passer 10 cols, traverser plus de 10 000m de dénivelé, tout cela en 41h00 c'était son défi. Il est arrivé très fatigué, mais heureux de retrouver ses accompagnateurs, qu'il remercie par ailleurs. Et donc il est, il est Hervé LUTTON Saint-Pérois bien connu.

Les mots nous manquent pour lui prouver toute notre admiration et que le challenge qu'il vient de relever ne soit pas le dernier, nous le soutiendrons toujours et encore. On peut raisonnablement penser qu'il demeure un exemple pour tous au niveau de la combativité, un seul mot BRAVO.

Ci contre, 2 photos : Le monument aux morts et l'ancien arbre de la liberté.

2 symboles forts de ce qu'ont pu être les guerres vécues par les saint pérois



Sommaire

- Page 1 :** Le mot du Maire - L'édito
- Page 2 :** L'école municipale V. Meunier - les travaux devant l'école
- Page 3 :** La bibliothèque - La commission « Zéro Phyto » - Les travaux dans la commune.
- Page 4 et 5 :** Retour sur les derniers événements
- Page 6 :** « Saint Père d'antan »
- Page 7 :** Événements à venir - Annonce - Agenda - Quizz
- Page 8 :** Des nouvelles du conseil municipal - Rappels sur la réglementation.



Cette année, la rentrée s'est bien passée. Il faisait beau et nous avons été contents de nous retrouver. A l'école, une classe a fermé, alors, il n'y en a plus que cinq:



- Une classe de petite section et moyenne section en maternelle avec Patricia et Jojo.
- Une classe de Grande section et CE1 avec Sylvie et Sylvie.
- Une classe de CP CE1 avec Albane.
- Une classe de CE2 avec Thierry.
- Une classe de CM1 CM2 avec Rémi et Vanessa.

En tout, il y a 103 élèves.

Deux enseignantes sont parties: Sophie Lange, qui travaille maintenant à Chateauneuf et Julie Ciechelski, qui travaille à l'école de Saint Cyr en Val.

Nous recommençons à travailler de façon coopérative et nous avons plein de projets; les deux thèmes d'étude pour cette année sont : la Loire avec le chantier de construction du fûtreau et les Brasse bouillon dans l'école (si vous voulez, vous pouvez venir visiter le chantier, nous vous accueillerons !)

et les héros et personnages célèbres pour imaginer un spectacle et une classe de découverte.

Pour avoir plus d'informations sur l'école et les projets, vous pouvez nous écrire (à l'adresse courrier 1 rue des violettes à ST Père ou courriel ecolestpere@wanadoo.fr) ; nous nous ferons un plaisir de vous répondre. Vous pouvez aussi vous abonner à notre journal d'école en nous donnant vos coordonnées.

Nous vous souhaitons une bonne année scolaire!

Pour tous les coopérateurs,



Zoé et Arthur.

Travaux devant l'école



La sécurisation de l'entrée des écoles a été réalisée.

La plate-forme surélevée réduira la vitesse des véhicules et assurera la protection des piétons.





+ de lecture

La bibliothèque a intégré le réseau des bibliothèques géré par la Communauté de communes. Pour vous, c'est :

+ de documents : vous bénéficiez dorénavant de tout le catalogue du réseau soit plus de 70 000 documents (livres, CD, DVD, périodiques, partitions...) !

+ d'animations : partagez de bons moments ; les p'tites histoires numériques (23.10 à 16h), Bébés lecteurs (29.10, 26.11 et 17.12 à 9h30), Jeux vidéo en balade (12.12 à 10h).

+ de visages : aux côtés des bénévoles que vous connaissez, les bibliothécaires du Val de Sully vous accueilleront.

+ de services : réservez vos documents, consultez les coups de coeur des bibliothécaires ou renseignez-vous sur dates des animations sur mediatheques.valdesully.fr

+ de bibliothèques : avec votre carte lecteur gratuite, empruntez dans toutes les bibliothèques du réseau (horaires et adresses sur le portail).

OUVERTURE
Lundi : 14h - 17h
Mardi : 15h30 - 18h
Mercredi : 10h - 12h30
Vendredi : 15h30 - 18h

02 38 36 62 39
bibliotheques@valdesully.fr
mediatheque.valdesully.fr

Commission « Zéro Phyto »



La loi Labbé, applicable à partir du 01 janvier 2017, interdit l'utilisation de produits phytosanitaires pour le désherbage des communes. La commission nommée « Zéro Phyto » a été

créée en février dernier afin de rechercher des solutions alternatives.

La première réunion a eu lieu le 31 août en mairie, en présence de l'ensemble des membres qui sont, pour rappel : Mr P. Foulon Président, Mr J. Hirley, Mr M. Monnier, Mr D. Tellier et Mme C. Zusatz.

Le but de la commission sera de trouver des solutions qu'elle soumettra au conseil municipal pour rendre et maintenir la commune propre et accueillante, apprivoiser la végétation tout en respectant l'environnement.

Cette première réunion a permis d'échanger et de dégager des pistes de travail à consolider lors des prochaines réunions.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre la commission, merci de vous faire connaître en mairie, ou à un des membres de la commission.

Didier TELLIER



Travaux dans la commune

Les pluies diluviennes du jeudi 5 juillet ont provoqué des inondations de rues. Suite à ces événements, une campagne de nettoyage des réseaux a été réalisée. 48 m3 de sable ont été retirés des canalisations qui n'avaient jamais été curées.



Un nouveau point de collecte pour le tri des déchets près de la station d'épuration, rue des Aubiers

Eclairage public

Dans un souci de toujours réduire les dépenses communales, la municipalité s'interroge sur le fait de couper une partie de l'éclairage public la nuit de 24h à 5h.

Ce sujet épineux fait souvent débat entre le pour et le contre.

Sachant que certaines zones doivent rester allumées comme la départementale traversant la commune à laquelle sont adjoints certains secteurs reliés à cette départementale et qui pour des raisons techniques resteront allumés (exemple : Rue des Ecoles, Rue du Muguet ...). Pour réaliser les coupures envisagées nous devons changer les armoires d'alimentation (vétustes) ; cela sera fait en fin d'année.

Sur un tel sujet, il nous paraît important d'avoir l'avis de tous. Aussi afin d'avoir votre sentiment, nous procéderons à un test sur la commune pendant une durée encore à déterminer et suite à cet essai nous vous demanderons de bien vouloir adhérer ou pas à ce projet. Le résultat de ce sondage prendra une part prépondérante dans notre prise de décision qui tentera de satisfaire le maximum de saint pérois. Merci d'avance

Célébration du 14 Juillet



La veille de la victoire de la France en coupe du monde de foot, les drapeaux bleu blanc rouge étaient déjà de sortie à l'occasion de la célébration du 14 juillet, grâce notamment à nos 2 portes drapeaux Saint-Pérois assidus à toutes nos cérémonies.

Nous les en remercions.



A.M.S. (Association Multisports)



Quelques nouvelles de l'AMS (l'Association Multisports de SAINT PERE SUR LOIRE) :

L'assemblée générale s'est déroulée le 7 juillet dernier dans une ambiance conviviale.

Le bureau s'enrichit d'un nouveau vice-président, Primaël COMAS, en succession de Eric ORCIN, qui prend, lui, la présidence de la nouvelle section batellerie « Les Brasse Bouillon » pour la construction d'un fûtreau de Loire dans l'enceinte du complexe scolaire Victor MEUNIER.

Fin août, le week-end VRP (Vélo, Rando et Promenade), nous a emmenés en Touraine : après un petit périple à vélo, nous avons déjeuné et visité une carrière de tuffeau où l'on extrayait la pierre qui servait autrefois à construire les châteaux et les monuments religieux de la région ; nous avons poursuivi en soirée, par une découverte des vignes et du vin dans le village de SAINT NICOLAS DE BOURGUEIL où nous avons apprécié quelques breuvages et victuailles du cru.

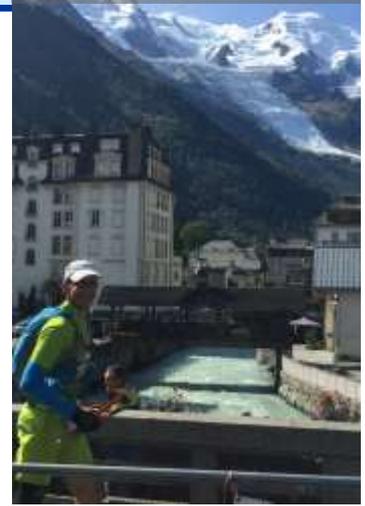
En fin de soirée, nous avons découvert la BOULE DE FORT, sport qui nous convenait à l'heure de visite (23 heures) car il se pratique en charentaises... Le lendemain, après un réveil musculaire à vélo de 3 kilomètres, nous sommes allés visiter la ville de LANGEAIS avec son marché dominical.

Cette année l'AMS, dans le même état d'esprit convivial, proposera à ses adhérents, pour la fête du sport, fin septembre une journée canoë avec retour à vélo, ainsi qu'une fois par mois, les lundis soir, des activités sportco à SAINT BENOIT, les autres lundis étant réservés à la marche et la course à pied. Au programme également : un week-end char à voile le 1er novembre, des soirées bowling, la soirée beaujolais nouveau et Touraine primeur, une participation en équipe au marathon de l'espoir en faveur du téléthon, un week-end au ski en février, une découverte d'ORLEANS historique par un rallye photo... etc.





Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse ams-saint-pere@hotmail.fr ou par téléphone auprès de Rémi BEDU au 02.38.36.35.96 et 06 82 00 07 96 ou Damien DE PALO au 06.62.83.27.48. Nous vous attendons nombreux pour cette nouvelle saison !



Les Guinguettes



Nos cinq guinguettes de juillet et août ont encore connu un franc succès.

Le soleil a toujours été de la partie.

Certains de nos danseurs n'hésitent pas à faire beaucoup de kilomètres pour apprécier ce cadre merveilleux.

Nos cours de danse de salon ont lieu à la salle polyvalente de mi- septembre à mi-juin les lundis et mercredis de 19h à 21h.

Contact: Alain TILHOS 06.10.25.43.35.

Le président de la GUINGUETTE .



L'Amicale

L'Amicale théâtrale de Saint Père, sous la présidence de Yolande Cloutier a tenu son assemblée générale le 7 septembre 2018 devant une trentaine de membres actifs.

Après le mot de bienvenue de la présidente, la secrétaire a énuméré les différentes actions de l'Amicale au cours de la saison 2018 : Une sortie théâtrale à Paris, un repas au Grand Sully et

17 représentations de « La petite reine ». 3 ont été données à Saint Père dont une au profit de l'AMS pour la construction d'un fûtreau.

Les finances sont saines a affirmé la trésorière.

Pour la saison 2019, la pièce choisie s'intitule « Ben mon colon » de Marie Laroche Fermis. Neuf acteurs évolueront sur les planches.

La composition du bureau reste inchangée.

Présidente : Yolande CLOUTIER

Vice président : Luc BENOIST

Secrétaire : Marie Louise DEQUEANT

Trésorière : Christine MASSON



L'Assemblée Générale s'est terminée vers 22 heures 30 devant le pot de l'amitié

Journées européennes du patrimoine



Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, Saint Père n'est pas resté inactif. Ce sont 25 personnes qui ont cheminé à travers la commune pour découvrir : le vieux bourg, la croix des mariniers, l'église, etc., pour finir par la visite du chantier de la construction du fûtreau. Tout le monde est reparti satisfait de toutes les explications qui leur ont été données après avoir dégusté un verre de Saintpéroise.



« St Père d'antan » : Au temps de la marine de Loire (Suite)

Suite de l'histoire du dernier marinier de Loire : un Saint Pérois monsieur Auguste LEGER raconté par monsieur Louis MARTIN. Ce récit, en épisodes, nous amènera tout doucement vers la mise à l'eau de ce bateau dans le port de Saint Père.

Les souvenirs d'un vieux batelier (suite)

Malgré leur rudesse naturelle, leur indépendance farouche, la verdeur de leur langage, leur caractère pas toujours facile, nos mariniers jouissaient de l'estime et de la considération de tous les riverains. Nous l'avons dit déjà : c'étaient des "personnages".

Au point qu'à Nantes même à chacun de leurs voyages le président de la Chambre de Commerce, en personne, venait les saluer dès l'arrivée des bateaux, et il les emmenait solennellement, dans leur costume de travail, à la Chambre de Commerce, où une réception grandiose les attendait.

Le voyage de Nantes, rêve des jeunes et fierté des vieux comportait d'autres particularités.



Ainsi si l'on pouvait ramener les salambardes d'Orléans à Neuvy, à la voile (celle-ci mesurait 17 à 18 mètres carrés) ; ou lorsque le vent manquait "à la hale" : travail qui, au dire de notre marinier, exigeait une force herculéenne ; la distance de Nantes (416 Km.) ne permettait pas de remonter le fleuve. Les " salambardes " déchargées, délestées de leurs cordages, outils et agrès



étaient vendus sur place au prix de 200 à 400 Francs l'une. Les acheteurs les démontaient pour en utiliser le bois ; d'autres bateliers les achetaient pour charrier du foin sur le canal, ou "goulet" de Brest.

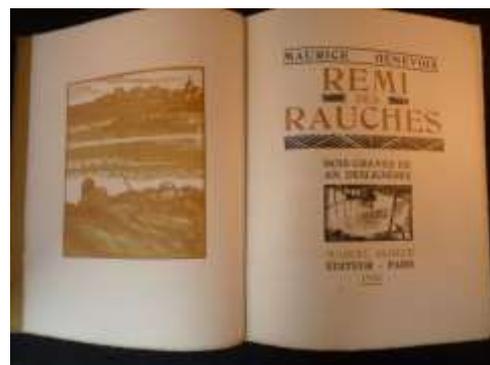
Nos bateliers revenaient à Neuvy, soit à pied, soit en diligence, plus tard par le chemin de fer. Dès leur retour, ils achetaient de nouvelles salambardes pour le prochain voyage. Bien qu'ils fussent plus riches d'amour du large, de l'aventure que d'écus. Car si leurs déplacements " au pays bas " étaient bien payés ; leur gain devait " faire bouillir le pot au feu " le reste de l'année.

L'esprit de corps, le goût et la connaissance du métier, les risques courus et les dangers bravés, faisaient de ces hommes rudes lorsque les circonstances l'exigeaient, de véritables héros.

En période d'inondation, notamment, ce n'est jamais en vain qu'on faisait appel à leur dévouement. Maurice Genevois nous a dépeint celui-ci dans pages frémissantes de Rémi des Rauches.

Devant la Loire en furie, le cri spontané de Rémi, courant briser les amarres, symbolise admirablement leur état d'âme :

- Aux bateaux ! Aux bateaux !



St Père sur Loire

Dimanche 7 octobre

11^{ème} **POTIRANDO**

Rendez-vous : Salle polyvalente

Organisée par Saint-Père en Fête et L'AMS.

Participation de l'école avec la course à la Citrouille d'Or

3 CIRCUITS

- 8h00 19 km 4€
- 9h00 12 km 3€
- 10h00 7 km 2€

Assistances et ravitaillements
Dégustation de soupe de potiron
Recettes surprises

Vente de SAINT PEROISE par "les Brasse Bouillon"

Vente de jus de pomme pressé à l'ancienne

FRANCE ADOT

Présence de la Fédération des Associations pour le Don d'Organes et de Tissus humains



Fête des classes

Vous ou un de vos proches êtes né(s) une année se terminant par 8.

Nous vous proposons un bon repas et un après-midi très festif plein de convivialité

Dimanche 18 NOVEMBRE 2018

Rendez-vous à la salle polyvalente de Saint Père sur Loire à 10h00 pour une **ballade** dans la commune, vêtus des couleurs de votre décennie. La traditionnelle **visite sur le site de plantation des ceps de vigne** de la classe 8 sera suivie de la **photo de groupe** devant l'église. L'ambiance sera assurée par les jeunes, médians et seniors conscrits, tous bénévoles et de bonne humeur !



Au programme : balade, repas, quizz, jeux et musique !

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.



Annonce

Sully Micro Service est installé depuis 2008, notre société n'a cessé de grandir et d'évoluer depuis cette date. Montée en

gamme et en compétence, nous avons rejoint et été certifiés par la FRP2i (Fédération des Revendeurs et Prestataires Informatiques Indépendants) en 2015 afin d'acquérir et de mutualiser de nouveaux moyens mais aussi partager une synergie de groupe. Notre objectif restant toujours le même, "être à vos côtés dans votre quotidien numérique et digital !". Nous nous adressons aux particuliers, professionnels, administrations et grands comptes. De la vente d'ordinateurs de marques ou sur-mesure, en passant par les accessoires et périphériques, et également la maintenance et la réparation. Pc, Mac, tablettes, Téléphones portables, notre atelier accueil tout type de réparations. Des services aux professionnels tels que l'infogérance, la téléphonie d'entreprise, les sites webs... Beaucoup de choses à découvrir en venant rencontrer notre équipe dans nos nouveaux locaux plus spacieux, plus fonctionnels et toujours plus accueillants !

Nos locaux et bureaux sont au 71 rue de Paris à St Père sur Loire
Tél : 02.38.35.37.19 - www.sms-45.com - www.sumicro.fr

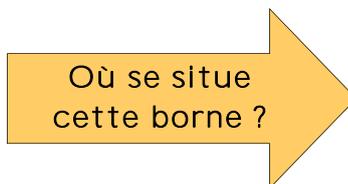


Agenda

05 octobre	St Père en Fête	A.G.
07 octobre	AMS + SPEF	Potirando
10 novembre	Joie Forme et Santé	A.G.
18 novembre	Mairie	Fête des classes « 8 »
08 décembre	Education Canine	Concours de Chiens d'utilités en Ring
09 décembre	Education Canine	Concours de Chiens d'utilités en Ring
21 décembre	Ecole V. MEUNIER	Marché de Noël



À la découverte de St Père



Réponse dans le prochain numéro



Le conseil municipal du 06/04/2018 :

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Budget annexe		Investissement	Exploitation	Total
Recettes	Excédent reporté	188 820.04 €	15 557.05 €	204 377.09 €
	Réalisations	62 608.42 €	147 836.24 €	210 444.66 €
	Total	251 428.46 €	163 393.29 €	414 821.75 €
Dépenses	Déficit reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Réalisations	64 583.01 €	144 101.03 €	208 684.04 €
	Total	64 583.01 €	144 101.03 €	208 684.04 €
Résultat propre de l'exercice		-1 974.59 €	3 735.21 €	1 760.62 €
Résultat de clôture		186 845.45 €	19 292.26 €	206 137.71 €

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2017 du Comptable Public visé et certifié conforme qui n'appelle ni observation, ni réserve sur la tenue des comptes.

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2017 DU BUDGET ANNEXE

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de maintenir l'excédent de la section d'exploitation d'un montant de 19 292.26 € à la section d'exploitation et de l'affecter en réserves au Budget Primitif 2018 du service de l'assainissement.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2017 du Comptable Public visé et certifié conforme qui n'appelle ni observation, ni réserve.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DE LA COMMUNE

Budget principal		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Excédent reporté	65 220.48 €	152 844.47 €	218 064.95 €
	Réalisations	155 545.06 €	756 328.83 €	911 873.89 €
	Total	220 765.54 €	909 173.30 €	1 129 938.84 €
Dépenses	Déficit reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Réalisations	177 170.76 €	680 634.89 €	857 805.65 €
	Total	177 170.76 €	680 634.89 €	857 805.65 €
Résultat propre de l'exercice		-21 625.70 €	75 693.94 €	54 068.24 €
Excédent du CCAS transféré		480.00 €	2 808.88 €	3 288.88 €
Résultat de clôture		44 074.78 €	231 347.29 €	275 422.07 €

Le Conseil approuve, à la majorité (par 12 voix POUR et 2 voix CONTRE), le compte de gestion 2017 du Comptable Public visé et certifié conforme qui n'appelle ni observation, ni réserve sur la tenue des comptes.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2017 DU BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, décide d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2017 du budget principal à la section d'investissement pour un montant de 110 000 € et à la section de fonctionnement pour un montant de 121 347.29 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'ANNEE 2018

Le Conseil décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2017 et de les reconduire à l'identique sur 2018 soit :

Taxe Habitation :	9,32 %
Foncier Bâti :	11,77 %
Foncier non Bâti :	39,13 %

pour un produit fiscal attendu de 288 710 €.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter le budget primitif

de l'assai-
té comme

	DEPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	94 904.62 €	94 904.62 €
Section d'investissement	251 760.87 €	251 760.87 €
TOTAL	346 665.49 €	346 665.49 €

2018 du service
nissement arré-
suit :

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 DE LA COMMUNE

Le Con-
en avoir
décide, à
(par 12
et 2 voix

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	751 087.29 €	751 087.29 €
Section d'investissement	170 487.58 €	170 487.58 €
TOTAL	921 574.87 €	921 574.87 €

seil, après
délibéré,
la majorité
voix POUR
CONTRE),

d'adopter le budget primitif 2018 de la Commune arrêté comme suit :

DEMANDE DE SUBVENTION REGIONALE POUR LA RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC AUPRES DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS SOLOGNE VAL SUD

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le projet de rénovation des armoires de distribution de l'éclairage public, le remplacement de sept lampes à vapeur de sodium et l'installation de deux mâts d'éclairage à énergie solaire, prend acte de l'attribution du marché à la Société SERVITECHNIQUE sise à DAMPIERRE EN BURLY (45570) pour un montant de 14 995 € HT et décide de solliciter une subvention de la Région Centre-Val de Loire auprès du Syndicat mixte du Pays Sologne Val Sud à hauteur de 11 996 €.

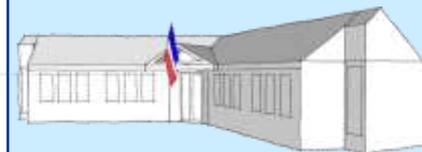
ACQUISITION DE LA PARCELLE DE TERRAIN NU CADASTREE ZE 158

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée ZE 158 d'une superficie de 1 870 m², sise au lieudit Le Rafard pour un montant de 1 000 €.

REMERCIEMENTS

- Le Maire donne lecture des remerciements de Mme Arlette BERRUE et sa famille pour les marques de sympathie et fleurs adressées lors du décès de son époux Claude.
- Le Maire transmet les remerciements de M. et Mme DAUVILLIER pour le colis offert à Monsieur hospitalisé.

Mairie de Saint Père sur Loire



Tel : 02.38.36.21.84
saintperesurloire@wanadoo.fr
www.saintperesurloire.fr



Et si nous parlons de réglementation !

- Les feux de toute nature sont interdits (Arrêté Préfectoral du 21 juin 2002)
- Les haies et autres végétations entourant les propriétés font également l'objet d'une réglementation. Celle-ci précise, article 671 et suivants du Code civil, les implantations (Distance de la limite séparative, hauteur, empiètement sur le domaine public et privé). Concrètement, il ne doit y avoir aucun débordement ou empiètement sur le domaine public, comme sur la propriété voisine.
- Les parcelles boisées implantées le long des chemins ruraux font également l'objet d'une réglementation, celle-ci est stipulée par l'article D161-24 du Code Rural. En un mot, il ne doit y avoir aucun empiètement à l'aplomb de l'emprise des dits chemins.
- En ce qui concerne les troubles du voisinage, l'article R1334-31 du Code de la Santé publique vise essentiellement tous les bruits tel que : l'utilisation d'engins à moteur thermique (tondeuses, débroussailluses, etc..) – les aboiements des chiens – bruits d'appartement dans bâtiments collectifs – manifestations festives.

